



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 29 septembre 2018 à PONTIVY (56)

Présents : BEGES Didier, BREST Guinal, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DUCOS Eric, EVENO Patrick, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMENECH Michel, PANNETIER André, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan.

Invités : CHAZERAULT Isabelle, LEROUX Nadine, SAUVAGE Vivien, TRICOIRE Alain.

Excusés : BROSSARD Claude, PENNEC Marie-Claude, RENAUX Kenny, SUAUDEAU Nicolas.

1) Accueil, informations du Président

Renan THEPAUT remercie Patrick PASCO de nous accueillir pour ce Conseil de Ligue.

Il excuse Kenny RENAUX retenu pour des raisons familiales, Marie-Claude PENNEC souffrante et Claude BROSSARD qui n'a pas pu se libérer.

Renan THEPAUT confirme les démissions de Denis LECOMTE et de Ghislaine FAUVEL et annonce également celle de Jean-Pierre SOULISSE qui réside désormais en Loire-Atlantique.

Il demande l'accord des Membres élus afin qu'Alain TRICOIRE qui est candidat au Conseil de Ligue lors de L'A.G. qui se déroulera le lendemain puisse assister au Conseil de Ligue. Aucun membre ne voit d'objection.

Il propose qu'Éric LARUE, président du BO QUESTEMBERG ; qui n'a pu envoyer sa candidature dans les délais mais qui souhaite apporter son aide à la Ligue de Bretagne soit coopté pour la prochaine saison. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Joël LE DIOURON demande si d'autres personnes, qui souhaitent postuler au sein de la Ligue, peuvent être cooptées ? Renan THEPAUT n'en a pas connaissance mais n'est pas contre cette proposition dans la limite des postes à pourvoir.

Michel KERDONCUFF pense que tant qu'il y a des postes à pourvoir il ne faut pas refuser les bonnes volontés tout en respectant les statuts. Eric LARUE est coopté à l'unanimité.

Renan THEPAUT propose une minute de silence pour rendre hommage à Roger JOUAN qui nous a quittés cette année, ainsi qu'une pensée pour Jacques SORIEUX et Marie-Claude PENNEC qui ont eu la douleur de perdre respectivement sa mère et son mari.

Renan THEPAUT annonce les dates des prochains Conseils de Ligue :

- 24/11/2018 en ILLE-ET-VILAINE

- 23/02/2019 dans le FINISTERE
- 01/06/2019 dans les COTES D'ARMOR

Concernant l'Assemblée Générale 2019, souhaitant éviter le championnat par équipes, la date reste à définir en fonction du calendrier sportif 2019/2020 : soit le samedi 28 septembre ou 5 octobre 2019.

Autres Informations :

- 13 médailles françaises aux championnats d'Europe jeunes. Bravo à Jules ROLLAND pour ses 2 médailles d'or.
- Pour le Trophée des sports : Renan THEPAUT a proposé Jules ROLLAND et le club de THORIGNE-FOUILLARD.
- Les résultats du Championnat d'Europe Seniors ont quant à eux été très décevants.
- La billetterie de la Coupe du Monde est ouverte jusqu'au 10 octobre ; les premiers inscrits seront les premiers servis

2) Approbation du PV du Conseil de Ligue du 05 mai 2018 à Ploufragan.

L'approbation du CR du 05 mai 2018 est confirmée à l'unanimité et fait suite à l'accord des membres par mail.

3) Organigramme

Suite à la démission de Denis LECOMTE, c'est François DESMORTIER qui le remplacera au sein du Jury d'Appel dont le président sera Michel COAT.

Suite au décès de Roger JOUAN, Claude BROSSARD prendra la présidence du Conseil de l'Ordre.

Pour pourvoir au poste de Président de la C.R.E.F. : Si Alain TRICOIRE est élu à l'Assemblée Générale du 29 septembre 2018, il prendra ce poste en lieu et place de Denis LECOMTE.

Les dossiers Labellisation et développement seront attribués à Eric LARUE.

Renan THEPAUT souhaite fortement que la Commission Régionale Emploi et Formation se réunisse assez rapidement avec les responsables de la formation arbitrage et de la formation technique afin d'avancer sur ce dossier.

Le président de la Ligue regrette malgré ses sollicitations l'absence de candidats (es) pour dynamiser les Féminines.

4) Emplois, recrutement, PST

- Félicitation à Vivien SAUVAGE pour son obtention du DESJEPS

- Valentin JAN (3^{ème} année de licence STAPS, management du sport) a effectué auprès de la Ligue un stage qui nous a donné satisfaction. La Ligue attend la réponse de Valentin pour une convention sur des stages (Élève en alternance à AMOS à Nantes) à raison de 960 heures
- La Ligue explore également les possibilités de faire appel à des services civiques : Étude en cours

5) C.N.D.S – Avancement du P.S.T

- Nous n'avons que 25 000 € dans le cadre d'un plan de réduction des inégalités.
- Le C.N.D.S. serait supprimé l'année prochaine ?
- La création d'une agence du Sport est en cours pour 2019.
- L'argent serait versé directement aux Fédérations ?
- La restructuration des régions est en pleine évolution dans les missions dévolues à chacun.
- L'idéal serait qu'au niveau fédéral, un budget stable en faveur du sport soit sacralisé
- Il est demandé au niveau national un déplaçonnement de la taxe Buffet.
- L'idée d'une nouvelle taxe sur la vente de tout matériel sportif est évoquée au niveau national. Le mouvement associatif par ses clubs inciterait à l'achat de produits spécifiques (gants, raquettes, maillots, ballons, etc..). Il semblerait logique qu'un faible pourcentage de toutes les ventes de tous les manufacturiers reviennent au mouvement sportif et à ces associations pour leur fonctionnement. Cela peut représenter beaucoup en étant un juste retour des choses.

Les premières actions du PST :

Avancée des travaux du PST

Suite à la présentation faite en AG en 2017, l'année a été essentiellement consacrée au financement de ce projet et à la mise en place des actions.

Financement

Contexte

Dans un premier temps, nous avons envisagé un financement partiel mais conséquent de ce projet par le cumul du CNDS versé aux instances (CD + LBTT)

Avec les baisses et les ciblage, la discipline passe de 65 000€ à 25 000€ d'aide. Sont exclues les actions de formations, de détection, de perfectionnement, le fonctionnement de l'ETR. En somme, toutes les actions qui font le cœur de notre activité depuis toujours ne sont plus aidées, comment fait-on ?

Conséquences

Revoir la politique tarifaire de nos actions

- Valorisation de l'encadrement
- Tendre vers une autonomie financière

Consolider les emplois créés

- Mettre en suspens le poste d'agent de développement envisagé par la Ligue
- Encadrement de quelques actions prioritaires du PST par le biais de conventions (priorité donnée aux comités départementaux)

Dynamique de performance

En matière de détection

- 2 journées départementales de détection
- Regrouper les meilleurs potentiels 3 jours à Noël
- Sélectionner quelques jeunes au stage interrégional à Pâques

En matière de suivi des meilleurs potentiels

- Cahier des charges
- Suivre l'entraînement (programme et séances)
- Regrouper le CST hors vacances scolaires (5 mercredis dans l'année)

- Associer les joueurs du CST aux joueurs régionaux (stage de Toussaint et Février)

Dynamique de formation

Rappel de la filière technique et de la réforme

- On passe de 5 à 8 niveaux
- De 123h à 208h + une partie en Formation Ouverte A Distance (FOAD)

L'organisation en Bretagne

Initiateur Fédéral 'pilotage CD'

- ⇒ 14h dans son département
- ⇒ stage (3h dans son club)

Animateur Fédéral 'pilotage CD+LBTT'

- ⇒ 28h à la Ligue
- ⇒ Stage (1 jour dans son club + 1 jour dans son département)

Entraîneur Fédéral 'pilotage CD+LBTT'

- ⇒ 35h à la Ligue
- ⇒ Stage (1 jour dans son club + 2 jours dans son département)

CQP 'pilotage autres ligues +L.B.T.T.'

- ⇒ 35h en zone (PDL, CVL et Bretagne)
- ⇒ Stage (5 jours à la Ligue)

Dynamique de développement

Résultats de l'enquête de besoins

Les 100 clubs/256 ayant répondu évoquent notamment :

- Le manque d'entraîneurs pour les jeunes
- La diminution de l'attractivité de notre discipline ou la diminution des effectifs (la difficulté à composer les équipes de championnat...)
- Les moyens financiers en baisse

Ils proposent :

- Mutualisation de l'emploi et recherche de financement
- Conseils juridiques
- Échanges de bonnes pratiques

Dans le cadre d'actions communes CD et Ligue proposent :

- De créer un centre de ressources
- De rencontrer les clubs (principes des soirées à thèmes)
- D'accompagner les clubs qui le souhaitent dans une démarche projet

Au travers des questions d'attractivité de notre discipline, des moyens financiers en diminution, mais aussi de la valorisation du métier d'entraîneur ; sans doute devons-nous nous interroger sur notre offre de pratique et nos logiques de fonctionnement (basées sur la compétition et le perfectionnement).

Stefano DE BLASIO intervient car il n'est pas d'accord concernant le volet financier : une chose avait été actée à savoir la rémunération au taux horaire et finalement lors de la dernière réunion du 01/09/2018 il découvre qu'un autre moyen de rémunération a été acté sans concertation : le forfait à la journée.

Michel KERDONCUFF souligne que cela a été notifié dans les comptes rendus, qu'une journée est fixée à 7H30 et qu'il convient aussi de faire confiance au Comité de pilotage.

Didier BEGES souhaite que des réponses lui soient fournies dans le cadre de la rédaction des conventions et de la lettre de mission avant d'engager son Comité Directeur.

Patrick PASCO souhaite que quand un technicien est contacté mail dans le cadre du PST ou du CST, l'employeur soit systématiquement mis en copie.

6) Tour des Commissions

Commission Sportive Régionale :

Michel KERISIT demande à Stefano qui est le président de la Commission Sportive au sein du comité 29. Stefano suggère de convoquer Jonathan LE GOFF et Aurélie MERDI.

Concernant Alain TRICOIRE, après son élection il deviendra membre de la CSR.

Autre point : le club de Gourin refuse de régler une amende de 90€. Michel souhaite savoir ce qu'il en est au niveau du comité du Morbihan.

Championnat par équipes : 2 retraits en R3 des équipes de HENNEBONT ce qui implique 2 poules incomplètes.

Le Critérium Fédéral : il a fallu modifier le règlement en catastrophe car le règlement fédéral a été modifié en juin.

Changement : le 1^{er} forfait excusé et justifié est accordé et le joueur sera maintenu à son niveau : excuse médicale avec certificat médical, voyage scolaire, service universel.

Concernant les inscriptions : elles sont à faire sur SPID avant le 15 septembre. Il y a eu quelques loupés.

Information : le 2nd tour du CF N2 Seniors aura lieu à SAINT-BRIEUC (22).

Commission Régionale d'Arbitrage :

Joël LE DIOURON annonce un changement de règlement : possibilité de coacher entre 2 échanges (cf. tableau finalisé par la FFTT).

Les juges-arbitres ont reçu le tableau via les CDA. François DESMORTIER a proposé que le tableau soit affiché dans les salles pour que les joueurs soient également au courant de cette nouvelle règle.

BILAN DES FORMATIONS D'ARBITRES ET JUGE-ARBITRES SAISON 2017 – 2018

Jean-Luc POTDEVIN fait le bilan sur la saison passée :

1 - Formation d'Arbitre National :

Il y avait 1 candidat dans le département du MORBIHAN. Suite à sa réussite nous comptons un AN de plus en BRETAGNE. Il s'agit de David JOUANIQUE

2 - Formation de JA3

Il y avait 2 candidats. La formation n'a pas eu lieu par manque de disponibilités des formateurs.

3 - Formation de JA2

Il y avait 5 candidats. 3 candidats ont réussi la partie théorique il reste la pratique à valider.

2 candidats n'ont pas été présentés à l'examen théorique pour insuffisance de résultats pendant la formation.

4 - Formation JA1

Il y avait 29 candidats Bretons répartis sur 2 sites, LANESTER et RENNES.

Le département 29 avait 9 candidats :

- 6 candidats ont fini la formation complète avec succès
- 2 candidats n'ont pas encore validé leur pratique
- 1 candidat échec

Le département 22 avait 10 candidats :

- 8 candidats ont fini la formation complète avec succès
- 1 candidat n'a pas fini la partie théorique
- 1 candidat absent

Le département 35 avait 3 candidats :

- 3 candidats ont fini la formation complète avec succès

Le département 56 avait 7 candidats :

- 4 candidats ont fini la formation complète avec succès
- 2 candidats n'ont pas encore validé leur pratique
- 1 candidat échec

En résumé sur 29 candidats, 17 ont été nommés JA1, 8 sont en attente de validation de leur pratique, 1 n'a pas fini sa théorie et un a été pointé absent.

5 - Formation AR

Il y a eu 2 sessions, une en septembre 2017 et l'autre en janvier 2018.

En septembre il y avait 36 candidats Bretons répartis sur 2 sites, LANESTER et RENNES.

- 32 candidats ont finis la formation complète avec succès
- 4 candidats n'ont pas encore validés leur pratique

En janvier il y avait 17 candidats sur un seul site : LANESTER.

- 12 candidats ont finis la formation complète avec succès
- 3 candidats n'ont pas encore validés leur pratique
- 2 candidats absents

En résumé il y a 44 candidats qui ont été validés AR et 7 candidats en attente de pratique

6 - Formation théorique AR au profit des animateurs fédéral

Il y avait 7 candidats inscrits à MUR DE BRETAGNE le 30/10/2017.

Tous ont passés avec succès la partie théorique. Parmi les 7 candidats 3 ont désirés poursuivre la formation et ont passés la partie pratique avec succès.

La formation AR du 22/09/2018 s'est déroulée sur 2 sites : 1 session à LANESTER et 1 session à RENNES.

Jean-Luc souhaite que la pratique AR se déroule en présence d'un formateur.

Les clubs de pré-régionale vont être alertés sur le fait de commencer à former des arbitres et des juges-arbitres en vue d'une montée en Régionale.

Rappel à faire aux JA : différencier l'abandon et le forfait.

La formation JA2/JA3 est prévue sur 1 journée.

La Ligue devra investir dans des troussees pour les candidats à l'arbitrage.

7) Questions diverses.

(1) Stefano DE BLASIO souhaiterait qu'une aide soit accordée au nouveau club de Ponvel TT sur la commune de Plonévél qui se retrouve avec des coûts de mutation importants pour une jeune association. Ce sont effectivement des joueurs du Club de Huelgoat-Plouyé avec l'accord de leur club qui ont souhaité créer cette nouvelle association.

Renan THEPAUT propose à titre exceptionnel la solution suivante concernant la somme estimée à 504 € :

Somme à verser par le Club à la Fédération :	156 €
Aide Départementale :	174 €
Aide Régionale :	174 €

Le Président souhaiterait toutefois qu'à l'avenir, ce soit une solution globale qui soit étudiée par la commission de Développement pour aider et encourager à la création de nouveaux clubs sur le territoire.

Proposition soumise au vote :

Pour :	10
Contre :	01
Abstention :	05

(2) Stefano DE BLASIO demande que la répartition entre la L.B.T.T. et les Comités Départementaux sur les flux financiers générés par les mutations soient revus. Il souhaite que ces flux soient partagés à part égale entre les comités et la L.B.T.T. en estimant que 85% des mutations concernant des joueurs départementaux.

Le Président comprend la situation des Comités Départementaux qui accusent le coup tout comme la Ligue de la baisse violente du C.N.D.S. mais ne pense pas que "déshabiller Pierre pour habiller Paul" soit la solution idéale sachant qu'actuellement les Comités Départementaux disposent d'une autonomie financière administrativement ?

Il lui est suggéré par quelques membres soit de créer une part départementale sur les mutations finistériennes soit d'augmenter la part départementale sur les licences.

Le Président du CD 29 ne souhaite ni créer de part départementale sur les mutations ni augmenter la part départementale sur les licences mais bien partager à part égale le part L.B.T.T. sur les mutations.

Une étude sera toutefois menée sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance
Isabelle CHAZERAULT

Le Président de la Ligue
Renan THEPAUT